NOUVELLE-AQUITAINE
CREUSE

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 9

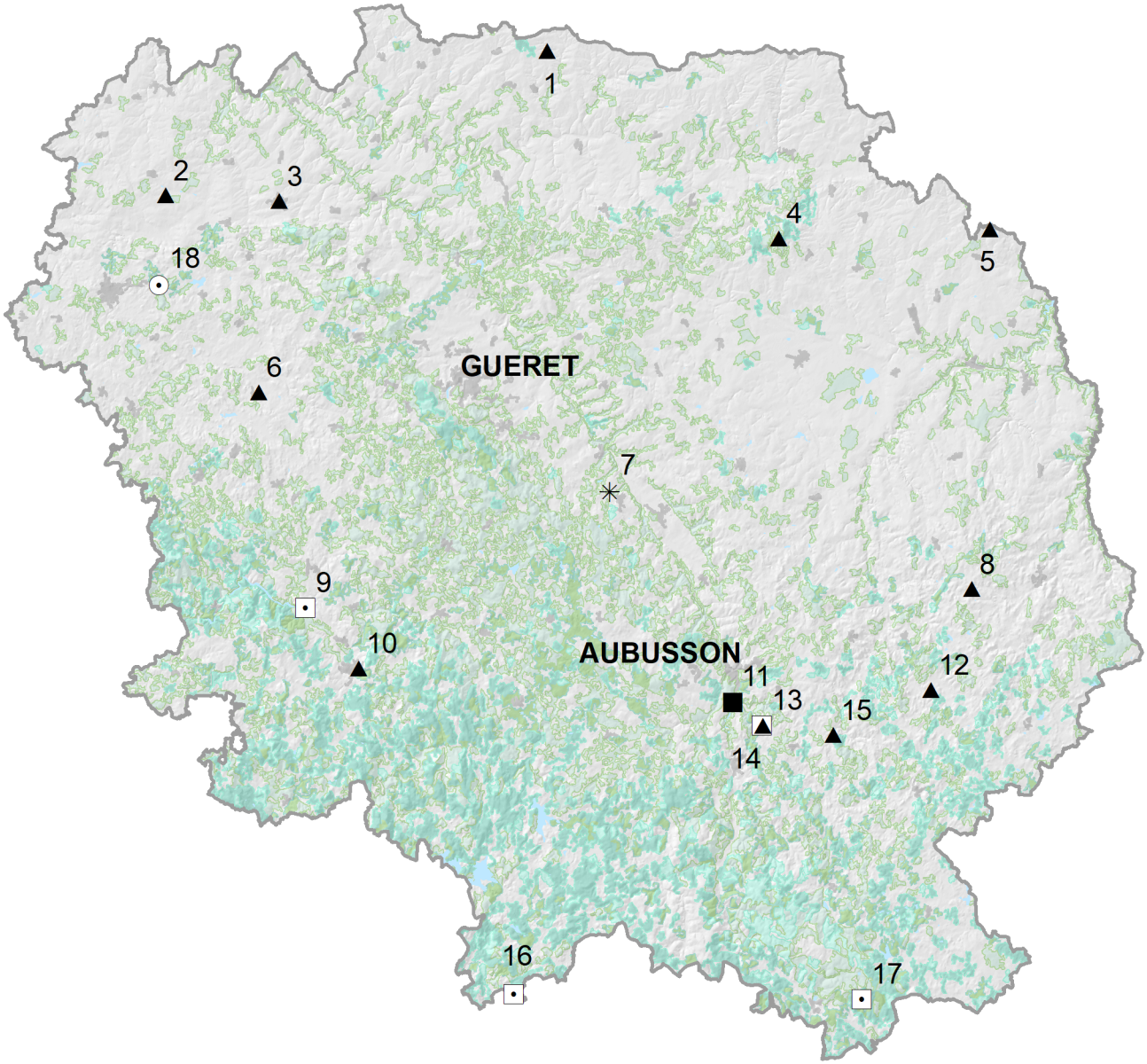

- ■ fouilles préventives
- ⊡ fouilles programmées
- ▲ diagnostics / sondages
- ⊙ prospections / relevés / analyses études documentaires
- ✳ P.C.R.

N

0 7,5 15 30 Kilomètres

N°						N°	P.
12-3862	BOURGANEUF	Chapelle Notre Dame du Puy	LHERMITE Xavier	EP	SD	10	146
12-3808	BUSSIÈRE-NOUVELLE	Place de l'église	GUILLIN Sylvain	INRAP	OPD	8	146
12-3832	DUN-LE-PALESTEL	Place du champ de foire	METENIER Frédéric	INRAP	OPD	3	147
12-3817	FAUX-LA-MONTAGNE	Le Châtain	DAVIGO Gentiane	BEN	FPR	16	147
12-3850	LE GRAND-BOURG	Maison de santé	DEFAYE Sophie	INRAP	OPD	6	151
12-3837	MAUTES	Le Bourg	GUILLIN Sylvain	INRAP	OPD	12	151
12-3655	MOUTIER-ROZEILLE	Eglise Saint-Hilaire	ROGER Jacques	MC	FPR	13	152
12-3842	MOUTIER-ROZEILLE	Saint-Hilaire	METENIER Frédéric	INRAP	OPD	14	154
12-3529	MOUTIER-ROZEILLE	Le Thym	METENIER Frédéric	INRAP	FP	11	154
12-3806	NÉOUX	Chemin de César – La Prade	METENIER Frédéric	INRAP	OPD	15	156
12-3802	NOUZIERS	2 route du Crevant	METENIER Frédéric	INRAP	OPD	1	157
12-3728	SAINT-DIZIER-MASBARAUD	Murat les Tours	JONVEL Richard	COL	FPR	9	157
12-3795	SAINT-GERMAIN-BEAUPRÉ	Le Bourg	GUILLIN Sylvain	INRAP	OPD	2	159
12-3822	SAINT-ORADOUX-DE-CHIROUZE	Les Mottes	RACINET Philippe	SUP	FPR	17	159
12-3818	LA SOUTERRAINE	Bridiers	BARET Florian	SUP	PRD	18	160
12-3853	TOULX-SAINTE-CROIX	Chapelle Saint-Martial	ROGER Jacques	MC	SD	4	163
12-3442	VIERSAT	Le Charaud – le bois du Sous-la-Porte	METENIER Frédéric	INRAP	OPD	5	163

Époque moderne

BOURGANEUF
Chapelle Notre-Dame-du-Puy

Les sondages géotechniques préalables à la campagne de restauration de la chapelle Notre-Dame-du-Puy de Bourganeuf ont nécessité un suivi archéologique. En effet, la chapelle actuelle, construite entre 1859 et 1863, a été établie à l'emplacement d'une chapelle attestée depuis la période médiévale et agrandie entre 1749 et 1754. L'opération avait ainsi pour but de tenter d'identifier des vestiges ou des niveaux en lien avec cet ancien état de l'édifice. L'aspect de cette chapelle avant sa reconstruction n'est connu que par son plan sur le cadastre napoléonien et une gravure représentant sa façade publiée au sein de *l'Album historique et pittoresque de la Creuse* de P. Langlade (1847).

Trois sondages étaient prévus à l'origine, mais cinq ont finalement été réalisés, tous situés à l'extérieur de l'église. Les sondages ont révélé des niveaux récents en lien ou postérieurs à la construction de la chapelle actuelle entre 1859 et 1863. Seul le sondage réalisé dans l'angle sud-ouest de l'édifice a mis au jour des éléments plus anciens constitués par un mur, construit sans mortier, contre lequel venait s'appuyer un niveau argileux. Par sa mise en œuvre et sa localisation ce mur n'appartenait cependant pas au premier état de la chapelle et doit plutôt être identifié comme les fondations d'un muret parcellaire. Le recalage du cadastre napoléonien sur le cadastre actuel - difficile au vu des modifications parcellaires existant dans ce secteur - suggère néanmoins que la chapelle, dans son état médiéval et moderne, devait être située sous la partie orientale de l'édifice actuel, ce qui est cohérent avec la topographie du site, la travée occidentale étant construite sur de très hautes fondations du fait d'une importante rupture de pente.

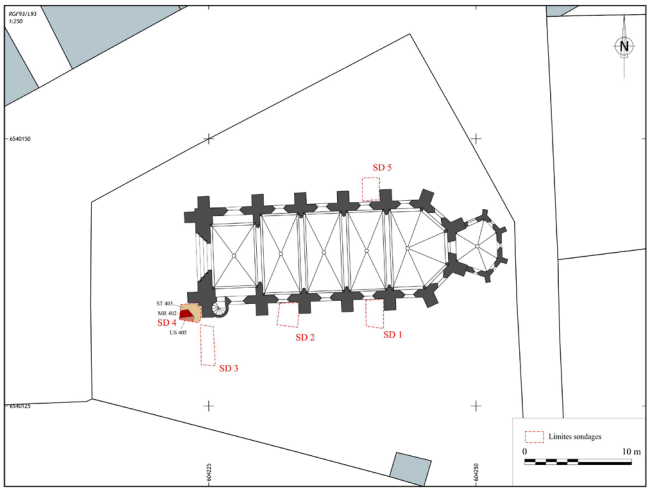

Bourganeuf - Chapelle Notre Dame du Puy
Plan général de la chapelle

Lhermite Xavier

Moyen Âge,
Époque moderne

BUSSIÈRE-NOUVELLE
Place de l'Église

L'opération archéologique, prescrite par le service régional de l'Archéologie, s'est déroulée autour de l'église Sainte-Madeleine à Bussière-Nouvelle en préalable à l'aménagement paysagé de l'édifice.

La commune se situe à environ 6 km à l'ouest de Auzances, dans l'ancienne Combraille, en Creuse. Ce petit bourg est niché entre 635 m et 662 m NGF d'altitude.

Quatre sondages ont été définis lors d'une réunion préparatoire et représentent une surface légèrement inférieure à 11 % de la surface prescrite.

À l'issue de l'opération, les quelques découvertes s'inscrivent dans les résultats attendus aux pourtours d'une église. Concernant le bâti, les fondations des contreforts ont pu être observées. Elles sont encaissées dans le substrat et n'apparaissent pas liées à l'église. De plus, différents niveaux de sol / circulation ont pu être observés. L'un, dans le sondage 1 au nord, fonctionnerait après la construction des contreforts. Dans ce même sondage, un espace vide de sépultures, le long du mur gouttereau laisse envisager l'existence d'un passage (galerie ?) séparant l'église de la zone cimetériale au nord. Le cimetière a été en très grande partie déplacé si l'on se réfère aux sources textuelles : son déplacement serait intervenu au XIXe siècle. L'opération confirme le déplacement. Côté sud, nous n'avons pas mis au jour de sépulture mais des niveaux de sols sont associés à un seuil de porte rebouchée. En relation avec le sol, abandonné avant le XVIIe s., une sole foyère a pu être observée et interprétée comme les restes d'un moule à cloche.

Enfin, la découverte la plus importante est sans aucun doute dans le sondage 3 le sarcophage en plomb déposé dans un contenant en bois (fig. 1). Sa datation n'est à ce jour pas connue mais une sépulture postérieure est sans conteste attribuable au XIXe siècle.

Pour conclure, un seul indice antérieur à l'An Mil a pu être découvert mais hors contexte. La majeure partie de l'occupation se déroule donc du XIIe siècle au XVIIe siècle. Elle est suivie d'une importante campagne de restauration au XIXe siècle qui a livré de très nombreux tessons de céramique.

Bussière-Nouvelle - Place de l'Église
Sarcophage en plomb

Guillin Sylvain

Époques moderne et contemporaine

DUN-LE-PALESTEL
Place du Champ de Foire

Le diagnostic préventif conduit préalablement au projet de construction d'une halle sur la place du Champ de Foire de Dun-le-Palestel est positif.

Sept tranchées et sondages mécaniques ont été répartis sur l'ensemble de la surface soumise à prescription. Ils ont permis de mettre en évidence divers aménagements hydrauliques ainsi que des apports de matériaux, relevant des périodes modernes et contemporaines.

La localisation de ce secteur en périphérie du bourg médiéval peut expliquer l'absence d'indices ou de vestiges plus anciens.

Méténier Frédéric

Gallo-romain

FAUX-LA-MONTAGNE
La villa de Chatain

Cette nouvelle campagne de fouilles fait suite aux sondages conduits en 2016 et aux deux précédentes campagnes de fouilles réalisées en 2017 et 2018. Elle s'est poursuivie au sein de l'emprise ouverte depuis 2017. Des agrandissements ont été réalisés dans l'angle sud-est du secteur 2, au nord des secteurs 1 et 4 et à l'ouest du secteur 1. L'emprise de fouille représente désormais 341 m².

Le secteur 1

Les fouilles de ce secteur se sont principalement concentrées au nord et à l'ouest de l'emprise, là où les extensions ont été réalisées. Actuellement, le secteur 1 présente une surface de 163 m².

Les extensions nord ont notamment permis d'obtenir les plans complets des pièces 6 et 7 dont les fouilles avaient été amorcées à la fin de la campagne de 2018. La moitié est de chacune des deux pièces a été fouillée. Pour la pièce 6, un niveau de sol sur lequel reposaient des pilettes d'hypocauste a été atteint. Cette pièce était comblée par de la démolition sur 1,40 m de hauteur. Ces pilettes, outre le fait qu'elles soient constituées de briques en H, se distinguent par rapport à celles observées dans la pièce 4. On trouve en effet dans cette pièce, une pile constituée de 7 briques disposées les unes sur les autres à plat et liées avec du mortier, une double brique en H disposée à la verticale et deux doubles briques en H à l'horizontale prises dans le sol en mortier. Un mur (M 1.28) formant une sorte de banquette a aussi pu être observé le long du mur est (M 4.07). Il est actuellement difficile de déterminer si ce mur appartient à un état antérieur ou bien s'il s'agit d'un aménagement lié à l'hypocauste de la pièce.

Dans la pièce 7, l'apparition d'un probable mur antérieur, et la fin de la campagne, ont mis fin à la fouille. Il est probable que le dernier niveau de circulation ait disparu. La fouille a permis d'observer la toiture effondrée dans la pièce. Cette dernière dispose de 3 seuils, un à l'est, un au nord et un au sud. Tous présentent des niveaux différents. En l'état, et sans trace du niveau de circulation, ni d'aménagement type marche, il est difficile de savoir si ces trois seuils ont fonctionné ensemble.

L'extension au nord-ouest a confirmé la présence d'une huitième pièce au sein du bâtiment thermal (Bâtiment 1). Celle-ci est délimitée par les murs M 1.20 à l'est, M 1.22 au sud et M 1.25 au nord. Sa limite ouest reste inconnue, tout comme sa fonction et sa relation avec le reste des pièces (aucun seuil permettant d'accéder à la pièce 7 n'a été observé).

L'extension réalisée à l'ouest a permis de bien dégager l'espace situé devant le bassin semi-circulaire. Son objectif était la fouille des niveaux de démolition composés de très nombreux éléments de TCA particulières au site : briques à échancrure

Faux-la-Montagne - La villa de Chatain
Vue du site depuis l'ouest par drone

Faux-la-Montagne - La villa de Chatain
Plan en 2019

semi-circulaire, briques en H, briques claveaux, afin de déterminer si une organisation particulière se dégageait. La fouille a montré l'épaisseur conséquente de ces niveaux de démolition mais aussi que les éléments liés aux décors se concentraient principalement autour du bassin. Un grand nombre de fragments de verre à vitre a été observé, soutenant la thèse que le bassin possédait au moins une fenêtre.

■ *Le secteur 4*

L'extension nord du secteur 1 a également profité au secteur 4. Celui-ci s'est vu augmenter de 20 m² dans le prolongement du *praefurnium* 2. Cette extension a notamment mis au jour le mur M 4.09, mur qui ferme le grand bâtiment quadrangulaire délimité par les murs M 2.01, M 2.02, M 4.04 et M 4.06 (Bâtiment 2). La fouille de ce secteur s'est principalement faite au niveau de cette extension. Les fouilles ont montré que le mur M 4.09 présente une construction similaire à celle du mur M 4.01 avec un parement maçonné et l'autre non (de type fondation). Deux probables trous de poteaux ont également été observés au nord-est du *praefurnium* 2.

Une partie de la berme témoin séparant les secteurs 2 et 4 a été fouillée, principalement du côté sud.

■ *Le secteur 2*

Les fouilles du secteur 2 se sont concentrées sur trois espaces. D'abord, une extension a été réalisée dans l'angle sud-est, dans le prolongement du dallage ST 4.04. Cette extension a permis d'obtenir la totalité du dallage en granite et la poursuite du mur M 2.01. Le retour du mur vers l'est (M 2.08) a également pu être observé. Cela confirme ainsi la présence du Bâtiment 2 dont les dimensions sont d'environ 12 x 14 m.

Un sondage a également été réalisé à l'est du dallage ST 2.05. Son but était de vérifier si une éventuellement canalisation aurait pu alimenter la structure ST 2.05 en eau. Aucune canalisation n'a été observée (ni même à l'ouest et au sud en 2018), mais le sondage a tout de même confirmé les différents états d'occupation (déjà observés dans ce secteur en 2018) de cet espace et reconfirmé un premier incendie, certainement au début de l'occupation du site.

Enfin, les fouilles se sont également intéressées à la berme témoin séparant les secteurs 2 et 4, notamment au niveau des murs M 2.06 et M 4.08. Celles-ci ont montré que le mur M 2.06 est beaucoup plus large qu'estimé (1,13 m). Les murs M 2.06 et M 4.08 sont de plus liés à un ensemble bâti plus important, mais le degré d'arasement ne permet pas de réellement savoir de quoi il s'agit. L'hypothèse d'un solin maçonné supportant un mur en terre peut être avancée mais les fouilles réalisées ne permettent pas d'être catégorique (le mur en terre et le mur M 2.06 n'étant pas en contact direct). Les vestiges du supposé mur en terre reposent sur des blocs de granite et des TCA effondrés qui eux-mêmes reposent sur un niveau charbonneux. Il est donc envisageable qu'un incendie ait entraîné l'effondrement d'une toiture puis des murs de cette construction du premier état de l'occupation de la villa.

■ *Élément de synthèses et perspectives pour 2019*

Les trois premières campagnes de fouille du site de Chatain avait conduit à la mise au jour d'un bâtiment thermal de 7 pièces : deux *praefurnia*, deux pièces chauffées, un *frigidarium* et deux pièces dont l'avancement des fouilles ne permettait pas de déterminer leur fonction ; ainsi qu'un espace dallé donnant sur une vaste cour enclose par au moins deux murs. Au centre de la cour, dans le secteur 2, en limite avec le secteur 4, un état antérieur, très arasé, avait également été observé.

La fouille de 2019 est venue compléter et augmenter le plan de l'espace thermal. En effet, l'agrandissement réalisé au nord et à l'ouest de l'emprise de fouille a permis d'obtenir le plan complet des pièces 6 et 7 et de confirmer la présence d'une huitième pièce. Cet agrandissement a également mené au dégagement du mur M 4.09 qui vient, *a priori*, fermer au nord la cour du secteur 2.

Le bâtiment thermal se révèle plus vaste et plus complexe et surtout, la fouille de la pièce 7 a mis en évidence la présence d'une construction antérieure. Les vestiges de celle-ci restent malheureusement trop ténus pour déterminer s'il s'agissait dès le départ d'une installation thermale ou bien si le bâtiment construit initialement avait une toute autre fonction. Les différents chaînages de murs permettent de supposer qu'il y a eu plusieurs étapes dans la construction du bâtiment thermal cependant il n'est actuellement pas possible de les identifier clairement et de comprendre dans quel l'ordre les murs ont pu être réaménagés. De plus, il est probable que ces étapes aient eu lieu sur une période de temps assez réduite, ce qui rend encore plus complexe de déterminer les étapes de construction/reconstruction.

Une dernière campagne de fouille, de deux semaines, est envisagée afin de pouvoir achever la fouille des zones ouvertes en 2019. Ce seront, en priorité, la seconde moitié de la pièce 6, la poursuite des fouilles dans la moitié est de la pièce 7 ainsi que la zone située au nord de la pièce 6, où l'on suppose la présence d'un troisième *praefurnium*. Une fenêtre sera également réalisée au sud du dallage ST 2.04 afin de déterminer si des vestiges sont présents à l'extérieur du bâtiment rectangulaire. La fin de campagne sera consacrée à la protection des vestiges et à leur ré-enfouissement afin d'assurer leur protection, ainsi qu'à la réalisation et l'actualisation des inventaires du mobilier mis au jour depuis 2017.

Davigo Gentiane

Gallo-romain,
Époque moderne

LE GRAND-BOURG
Maison de santé

L'emprise diagnostiquée se situe sur la rive gauche de la Gartempe, à l'est de la commune du Grand Bourg, en Creuse. Le projet qui a déclenché la prescription archéologique concerne une maison de santé sur une surface de 3 600 m².

La prescription s'appuie sur la découverte d'occupations anciennes datées de la Protohistoire et de l'Antiquité sur les marges occidentales de la commune et le développement très marqué du bourg à la période médiévale. L'emprise s'inscrit sur un léger promontoire à la sortie du bourg actuel.

Cinq sondages ont été réalisés dans le but de reconnaître et de caractériser les éléments du patrimoine archéologique dans un secteur encore mal connu de la commune. Le diagnostic a atteint les objectifs prescrits en permettant la reconnaissance de 11,78 % de la superficie de l'emprise réelle.

Le diagnostic a révélé l'existence d'une série de fossés parcellaires et d'un drain empierré datés de l'Antiquité à l'époque moderne. Nos observations de terrain ont permis de conclure à une certaine érosion de la partie sommitale de la parcelle, matérialisée par un petit promontoire laissant imaginer des conditions défavorables à la conservation d'éventuels vestiges liées probablement à l'activité agricole récente. Pour conclure, aucune trace d'occupation humaine ancienne et pérenne et structurée n'a pu être mise en évidence lors de notre investigation, excepté quelques traces fugaces de fossés parcellaires et d'un fossé de drainage.

Defaye Sophie

Gallo-romain,
Moyen-âge,

MAUTES
Le Bourg

Moderne

L'opération archéologique, prescrite par le service régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine site de Limoges, s'est déroulée dans le centre bourg de la commune de Mautes. Cette intervention précédait à la mise en œuvre de l'assainissement dans ce bourg, situé dans la Creuse (23) au centre d'un triangle formé par les villes d'Auzances, de Bellegarde-en-Marche et de Crocq. Le site se situe à l'intersection de deux routes départementales (D39 et D25).

Vingt-six sondages prédisposés et deux sondages complémentaires (Sd 27 et 28) ont ainsi permis d'entrevoir une occupation continue du bourg de la période antique à l'époque moderne. L'ouverture de ces sondages représente environ 850 mètres linéaires.

Une douzaine de sondages se sont révélés quasiment négatifs.

Les autres sondages ont permis la découverte tout d'abord de deux fossés d'époque différente en périphérie ouest et est du bourg. Le fossé oriental pourrait être plutôt en relation avec une dépression géologique marquant toujours le paysage. Le fossé occidental, d'une ouverture supérieure à 4 mètres, pourrait bien être un fossé barrant l'accès au bourg.

Ensuite, un réseau de voies superposées (antique et moderne) a pu être observé sur un seul axe du bourg, aujourd'hui la départementale D25. Deux mises en œuvre ont pu être appréhendées : l'une faite de petits et moyens blocs ou « galets » où des bandes de roulements ont été relevées ; l'autre, plutôt proche de ce qui se fait à l'époque moderne, constituée de

Mautes - Le Bourg
Structures antiques et sépultures médiévales dans le sondage 12

tout venant mis à plat avec, ici et là, la présence d'un caniveau.

Au centre de la place, aux pieds du monument aux Morts, un sondage complémentaire a permis la découverte de sépultures ayant impacté des niveaux alto-médiévaux et pouvant elles-mêmes être de la même période (présence de fragments de sarcophages (?) en trachyte du VIIe s. ?).

Autour de ce sondage, s'étend une zone cimetériale médiévale et moderne sur environ 3 600 m², peut-être ceinte ou séparée par un mur tout proche de l'église. Les sépultures fouillées étaient dans un très bon état sanitaire mais l'absence de mobilier datant n'a pas permis de préciser leur période d'inhumation.

Enfin, la découverte la plus significative située à quelques mètres, au sud, du sondage alto-médiéval, correspond à un bâtiment de facture antique qui a reçu, dans un second temps, une (ou plusieurs ?) adjonctions (fig. 1). Ce bâtiment était équipé d'une canalisation. Un niveau important d'enduits peints a d'ailleurs été mis au jour dans les comblements de tout cet ensemble bâti. Il faut noter qu'une voie observée comme antique pourrait longer le côté oriental de ce bâtiment.

Guillin Sylvain

Protohistoire,
Gallo-romain,

MOUTIER-ROZEILLE
Église Saint-Hilaire

Moyen Age,
Époque moderne

La fouille programmée engagée depuis 13 ans sur le site de l'ancienne église Saint-Hilaire à Moutier-Rozeille s'est achevée en 2019. Les dernières zones encore en cours de fouille ont été achevées, notamment pour les secteurs septentrional et méridional. La partie occidentale de la nef a livré les dernières inhumations de la période du haut Moyen Age et la fouille du four à cloche, repéré en 2017, a été terminée. A l'extérieur de l'église, la fouille des tombes s'est poursuivie au sud et au nord, augmentant le corpus des inhumations exhumées à près de 500 unités. Le démontage du seuil de l'église médiévale a permis de reconnaître des éléments de chaperons de mur et de seuil (?) de la période gallo-romaine, complétant ainsi les données en lien avec la construction monumentale gallo-romaine. On notera d'ailleurs que le plus bel exemple d'élément architectural antique reconnu - un angle de corniche - a été retrouvé à la base de l'angle nord-ouest de l'annexe nord de l'édifice mérovingien.

Le bilan de treize campagnes de fouilles aura donc permis de montrer une occupation plus ou moins discontinue depuis la période protohistorique jusqu'en 1895, date de la vente aux enchères de la chapelle Saint-Hilaire.

Les premières occupations (état 1) du petit plateau de Saint-Hilaire dominant la vallée de l'Arfeuille à l'ouest sont attestées par la découverte de deux fosses situées au sud du chevet de l'église (us 210 et 215) et qui ont probablement servi de poubelles après leur utilisation. La première, bien que fouillée partiellement, a livré de nombreux éléments de céramique et d'argile cuite suggérant des fragments de parois d'un four ou de clayonnage de mur en torchis. La seconde fosse contenait dans son comblement une couche charbonneuse où de nombreuses graines brûlées étaient conservées ; une datation par radiocarbone permet de placer ce dépôt entre 511 et 367 avant J.-C. (Ly-15387).

Bien que l'on puisse envisager un ou des bâtiments en matériaux légers et périssables dans ce secteur au cours du second Âge du Fer, il faut vraisemblablement attendre le milieu du IIe siècle après J.-C. pour qu'une première installation édifiée « en dur » soit implantée à Saint-Hilaire (état 2). La fouille a permis de mettre en évidence un enclos monumental de 7 m par 8,70 m en grand appareil de granite, où seuls trois côtés étaient conservés sur une hauteur d'un à trois rangs d'assises. Il convient néanmoins de rappeler que ce monument conservait encore en 1916 trois rangs d'assises supplémentaires au niveau du mur sud, soit une élévation de l'ordre de 1,30 m pour une hauteur totale de 2,40 m. A l'ouest, le tracé du mur disparu est toutefois identifié par sa tranchée de fondation. Cette technique permet d'asseoir une maçonnerie monumentale constituée, pour le premier rang d'assise, de blocs ajustés au mieux pour établir, au niveau du lit d'attente, une parfaite horizontalité. Le deuxième rang d'assises, caractérisé par des blocs d'une hauteur restreinte (35 cm au lieu de 65 cm pour les éléments supérieurs), présente sur la face de parement un chanfrein oblique sur l'arête supérieure. Les deux rangs supérieurs sont constitués de blocs de parpaing quadrangulaires, probablement scellés par une corniche périphérique (deux fragments ont été retrouvés dans les fondations des constructions postérieures) et des chaperons de mur.

La fouille au cœur de cet espace a permis de mettre en évidence à sa base des zones de rubéfaction du terrain naturel recouvertes de charbons de bois mélangés à du mobilier archéologique – os humains et de faune, céramiques, verreries, clous, dé en os, bijoux en or –, dont une partie est brûlée. Cet ensemble a été interprété comme les restes d'un bûcher funéraire, fortement perturbé par les aménagements postérieurs. Sa mise en place pourrait intervenir dans un large milieu du IIe s. Associés à ce monument, deux coffres

funéraires en granite retrouvés en remploi confirment le caractère funéraire de cet ensemble. L'un des deux, réutilisé en bénitier, porte une inscription funéraire, évoquant un certain *Iunar(i)us* ou *Junar(i)us*, décédé à l'âge de vingt-et-un ans, son épouse *Belliccossa* ayant réalisé ce monument. La durée d'utilisation de cet enclos funéraire semble plus difficile à estimer, le mobilier mis au jour indiquant au mieux un abandon à la fin du IIIe s. ou le début du siècle suivant.

C'est à partir des vestiges du mausolée antique qu'un nouvel édifice de plus grande ampleur va être construit (état 3). L'espace central de l'enclos monumental fait alors office de chœur, à laquelle on adjoint une salle latérale au sud, de 4,40 m de large pour une longueur non reconnue (destruction par la route actuelle). A l'ouest, une vaste nef est construite, de près de 7 m de large pour au moins 11 m de long, auxquels s'ajoutent le long des murs gouttereaux deux portiques de 2,50 m de large. Les nouvelles maçonneries diffèrent de la construction antique par l'emploi de pierres de construction de plus petit calibre, mais également par l'apport de terres cuites architecturales récupérées, l'ensemble étant lié par un mortier à base de chaux. En l'absence de datation des maçonneries elles-mêmes, seule la position des tombes en relation avec cet édifice permet de proposer une fourchette chronologique fiable avec, au plus tôt, une construction implantée entre le premier tiers du Ve s. et le dernier tiers du VIe s., avec des pics de probabilité situés dans le premier tiers du VIe s. Cette première église se voit dotée, au nord du chœur, d'une nouvelle salle entre le milieu du VIe s. et le milieu du VIIe s., qui semble accueillir de nombreuses inhumations en sarcophage et en coffrage en matière périssable. Cet espace est ensuite pourvu, à l'est, d'une absidiole avant le milieu du VIIe s. Les derniers inhumés en relation certaine avec l'édifice mérovingien s'inscrivent dans une fourchette chronologique allant de la fin du VIIe s. au premier tiers du Xe s.

Bien que les sources écrites mentionnent pour la première fois l'existence de l'église Saint-Hilaire en 1297, l'édifice du haut Moyen Age est remplacé par une nouvelle église au plan quadrangulaire entre 887 et 1017 ap. J.-C. (Lyon-17841[SacA-61034]), si l'on se réfère à la datation du four à cloche retrouvé dans la nef (état 4). Pour cela, les bâtisseurs n'hésitent pas, à partir des murs encore présents, à démonter l'enclos monumental au nord et pour partie à l'est afin de créer de nouvelles maçonneries et ouvertures. L'installation de la nef nécessite de profonds creusements pour asseoir les murs sur le terrain naturel. Cette action engendre, au nord, une fondation recoupant par moitié le mur septentrional de la nef mérovingienne, donnant le sentiment que les bâtisseurs n'avaient alors plus connaissance de cette maçonnerie. Au sud, on observe le même processus, avec, en plus, un tracé légèrement différent que le mur plus ancien ; la moitié orientale de ce dernier est ainsi totalement détruite alors que quelques éléments du parement sud sont conservés plus à l'ouest. Enfin, la longueur est réduite

Moutier-Rozeille - Église Saint-Hilaire
Vue des blocs antiques (seuil de porte, chaperon de mur)
utilisés dans la fondation de la porte occidentale de l'église médiévale

d'au moins un mètre (18,50 m x 7 m). Ses fondations, qui ne s'implantent pas sur les anciennes maçonneries mérovingiennes, se caractérisent par l'emploi quasi-systématique de blocs de facture antique, dont certains ont été fracturés ou retaillés. Parmi ces éléments, on note plusieurs éléments présentant des feuillures, mais aussi des chaperons de murs et un possible couvercle de sarcophage. L'élévation est quant à elle constituée, pour ce que l'on peut en voir, de pierres plus petites montées avec un mortier de terre et recouverte d'un enduit blanc. A la jonction entre la nef et le chœur, deux massifs permettent vraisemblablement de soutenir les montants d'un arc d'un mur diaphragme, symbolisant ainsi la limite entre le sacré et le profane. La partie haute du monument ne nous est pas connue, et aucun indice n'indique un voûtement en pierre. Au nord, la disposition particulière dans la maçonnerie de blocs antiques en position verticale permet d'envisager une porte. Le niveau de circulation est constitué d'un sol en terre battue. Dans le chœur, une large fosse centrale a été interprétée comme la fondation d'un premier autel.

Un profond bouleversement va néanmoins intervenir au cours du XVe - début XVIe siècle, avec pour conséquence une profonde reconstruction touchant toute la nef et dans une moindre mesure l'espace interne du chœur, ses murs ne semblant pas subir de modifications (état 5). Ce chantier d'envergure nécessite l'arasement quasi-total de la

nef précédente pour former de nouvelles fondations, légèrement décalées par rapport aux précédentes. Le mur diaphragme séparant le chœur de la nef est arasé et on intègre une nouvelle porte méridionale, ainsi que deux baies, l'une dans la nef, la seconde dans le chœur et reposant sur les bases antiques. A l'inverse, le mur nord n'en possède pas et l'on condamne définitivement l'entrée septentrionale. Ce réaménagement voit aussi l'apparition d'une sacristie au nord du chœur. Un sol pavé recouvre l'intégralité de l'église, placé légèrement plus haut que l'ancien sol en terre battue. La base de l'autel-central médiéval est alors démoli, remplacé par un plus petit sur les fondations du précédent et légèrement décalé vers l'est.

Une dernière phase de modifications architecturales va intervenir après 1650 et avant 1695, pour construire à l'ouest un nouveau mur en pierres de taille supportant deux cloches, sur les fondations du précédent (état 6). S'agit-il des réparations dans l'église de Saint-Hilaire mentionnées par des sources écrites en 1683 ? Ces dernières ne précisent malheureusement pas l'ampleur de ces travaux. Cette transformation entraîne également la création ou la reconstruction d'une tribune et de son escalier d'accès en pierre de taille, comme un nouveau dallage. Le chœur liturgique, séparé par une balustrade en fer, est réduit à 15 m² et son sol légèrement surélevé. C'est aussi à cette époque que l'autel central est démonté pour laisser place à un nouveau, appuyé contre le mur est du chevet, la pierre d'autel étant récupérée pour servir de dallage. Enfin, à l'extérieur, on installe un sol pavé au-devant du parvis et débordant légèrement du côté sud jusqu'à la porte latérale dite du cimetière. Un petit auvent au-devant de la porte ouest est à envisager.

Par la suite, les sources écrites indiquent de menus travaux entrepris entre 1827 et 1832, comme la réparation de la porte du cimetière en 1829 ou le renforcement de la charpente par des étais en 1830. A nouveau, des gros travaux de réparation - tribune et toiture notamment - sont entrepris entre 1856 et 1858.

Enfin, il faut attendre la fin des années 1920 pour que l'église Saint-Hilaire soit en grande partie démantelée bien que sa mise en vente aux enchères ait été effectuée en 1895.

Roger Jacques

Médiéval,
Époque moderne

MOUTIER-ROZEILLE
Saint-Hilaire

Le diagnostic préventif conduit préalablement à la cession d'un terrain à bâtir, cadastré ZK15 au lieu-dit Saint-Hilaire, à Moutier-Rozeille, se trouve à quelques dizaines de mètres au sud-est de l'église Saint-Hilaire, étudiée dans le cadre d'une fouille programmée pluriannuelle depuis 2007.

Chacune des six tranchées réalisées s'est avérée positive, mais les vestiges les plus intéressants se trouvent dans les ouvertures 1 et 2, en partie nord-ouest du terrain. Elles livrent plusieurs fosses de plan rectangulaire, disposées en lés parallèles selon un axe est-sud-est / ouest-nord-ouest. Compte tenu du plan de cet ensemble de creusements, nous proposons de voir là les vestiges de fosses sépulcrales. Si certaines de ces fosses présentent les restes d'aménagements, constitués de blocs de granite, aucun reste humain n'a été recueilli dans les comblements testés manuellement. Il est possible que la nature acide des terrains ait entraîné la dissolution complète de ces restes.

Cette aire funéraire est identifiée dans le quart nord-ouest de l'emprise prescrite et elle paraît se développer, vers le nord, au-delà de la parcelle concernée par les travaux. Sa superficie nous est donc inconnue.

Méténier Frédéric

Protohistoire,
Gallo-romain

MOUTIER-ROZEILLE
Le Thym

Occupation de l'âge du Bronze, monuments funéraires et structures agraires antiques au Thym

La fouille préventive préalable à l'extension de la carrière de matériaux du Thym sur la commune de Moutier-Rozeille dans la Creuse livre les vestiges d'une fréquentation au cours du Néolithique final et d'une occupation protohistorique ancienne (âge du Bronze ancien) et antique à vocation funéraire surplombant

Moutier-Rozeille - Saint-Hilaire
Photogrammétrie du site de Saint-Hilaire et phasage chronologique des principales structures

la rive gauche de la vallée de la Creuse ; le potentiel archéologique du site avait été envisagé dès le diagnostic conduit en 2015 (Jamois 2015). L'occupation funéraire antique se distingue principalement par le caractère monumental des structures mises en œuvre.

La position topographique de ce site, installé sur un replat sur la frange sud-est de la colline Saint-Jean, plateau sud-ouest – nord-est sur lequel se trouve l'oppidum du Camp des Châtres, apparaît propice à l'implantation d'une occupation. Cette caractéristique est renforcée par la présence, à proximité immédiate, d'une source. Cette résurgence sourd en partie est de l'emprise étudiée, à l'extrémité d'un paléo-vallon colmaté. En partie sud de l'emprise, l'irrégularité du socle granitoïde, alternant avec des formations superficielles d'altérites, a nécessité l'apport de matériaux, vraisemblablement destinés à assainir les sols tout en créant des surfaces horizontales afin de corriger la légère pente, perpendiculaire au paléo-vallon.

Le diagnostic conduit en 2015 a permis de caractériser la coexistence, sur ce site, d'aménagements agraires (bâtiment et fosses) avec une occupation à vocation funéraire, caractérisée par des fosses au comblement charbonneux-cendreux associé à restes osseux incinérés ainsi que des vestiges mobiliers antiques attribués au Haut-Empire.

Ces fosses paraissent se développer le long d'une aire empierrée interprétée comme le vestige d'une « voie de circulation », estimée à plus de 25 m de long pour 5 m de large.

La présence de ces vestiges pose en premier lieu la question de leur contemporanéité : cet ensemble est-il chronologiquement homogène, ou ce site témoigne-t-il de plusieurs phases d'occupation ?

La vocation funéraire du site apparaît prépondérante mais mérite d'être documentée plus précisément. Cette étude permettrait d'aborder la question des nécropoles antiques des deux premiers siècles de notre ère. En effet, si les nécropoles antiques limousines sont généralement documentées, pour les IIe et IIIe siècles de notre ère, par une grande quantité de coffres de granite, les réalités de ces espaces aux débuts de la période antique sont bien moins connues.

Méténier Frédéric

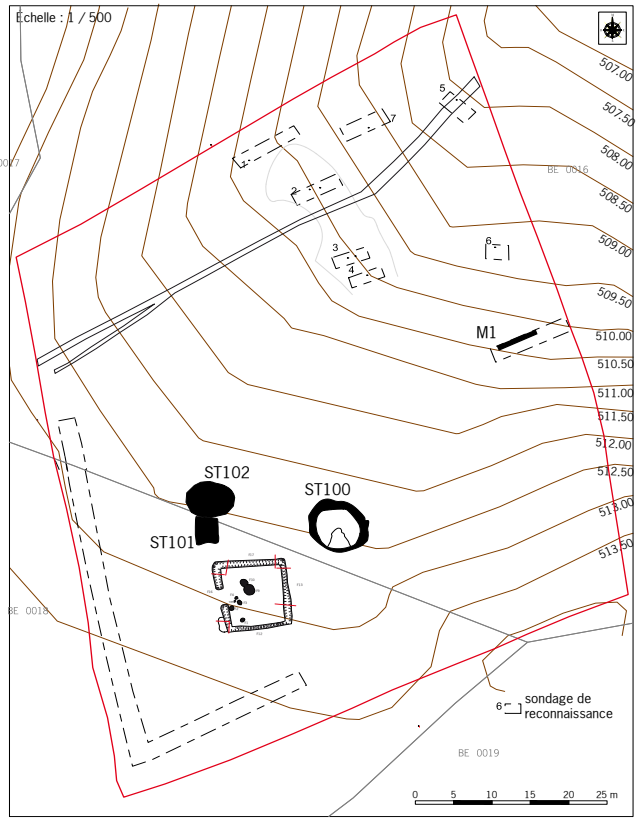

Moutier-Rozeille - Le Thym
Plan général des éléments mis en évidence dans l'espace soumis à prescription

Moutier-Rozeille - Le Thym
Vue du comblement supérieur de la fosse à vocation funéraire F3
(Ier s. après J.-C.).

Gallo-romain

NÉOUX
Chemin de César, lieu-dit La Prade

Le diagnostic préventif conduit préalablement au projet d'élargissement et de reprofilage d'un chemin rural au lieu-dit La Prade à Néoux est positif. Si les résultats ne faisaient guère de doute en raison de la dénomination « Chemin de César », cette intervention a permis de préciser différentes informations quant à cette voie antique répertoriée au service de la Carte Archéologique.

Quatre des huit sondages réalisés se sont avérés positifs. Ils ont permis, en partie nord du chemin actuel,

de mettre en évidence la structure ancienne de la chaussée. En partie sud, les éléments caractérisés témoignent également de la mise en œuvre d'un chemin ; il est cependant probable que ces travaux ne procèdent pas de la même campagne et de la même période que ceux repérés en partie nord.

Ainsi, trois sondages livrent les vestiges d'une chaussée antique. Dans un premier état, celle-ci est mise en œuvre après préparation et dérasement du substrat granitique afin de créer une surface suffisamment plane. Dans deux de ces sondages, l'horizon du substrat décapé est scellé par l'apport d'arènes granitiques compactées et homogènes, probablement prélevées dans l'environnement immédiat du monument. L'unique tesson recueilli dans le sondage 1, dans les remblais de construction immédiatement antérieurs au radier, correspond à des productions de la première moitié du premier siècle de notre ère. Ces remblais d'arènes servent de couches préparatoires à l'installation d'un radier de blocs de granite local, hétérométriques, dont la partie centrale présente le bombement caractéristique des chaussées antiques.

La structure de la chaussée est délimitée, au nord-est, par la construction d'une bordure ou margine de blocs de granite équarris, épannelés et dont la face externe est traitée de façon à présenter un parement rectiligne et homogène. Les réalités de la margine sud-ouest nous sont, pour l'heure, inconnues.

Cette intervention de diagnostic sur le « chemin de César » au lieu-dit La Prade nous permet donc de définir plus précisément le tracé de cette voie reliant Clermont-Ferrand à Ahun : le chemin actuel ne perpétue le souvenir de cette chaussée antique que dans la partie nord de notre zone d'intervention. Au regard des informations recueillies, il est plus probable que la chaussée se dirige en ligne droite vers le sud-est en direction de la ferme de La Prade, sous les parcelles BM 77 à 79, et 83 à 84.

L'unique tesson recueilli, bien qu'isolé, est un marqueur chronologique important pour la mise en œuvre de cette structure. En effet, il s'agit là d'un terminus post quem qui nous indique que ce tronçon est légèrement postérieur à la mise en œuvre de la voie d'Agrippa reliant Lyon à Saintes à la fin du premier siècle avant notre ère. Si la construction du tronçon observé est soignée, elle diffère néanmoins de la voie d'Agrippa sur de nombreux points. Le « Chemin de César » serait donc une voie secondaire, aux caractéristiques proches de la voie d'Agrippa mais dissemblable dans le choix et l'agencement des matériaux, mise en œuvre pour rejoindre l'agglomération antique d'Ahun.

Méténier Frédéric

Contemporain

NOUZIERS
Le Bourg, 2 route de Crevant

Le diagnostic archéologique préventif de la parcelle cadastrée A 1104 à Nouziers (23-Creuse) s'inscrit dans le cadre d'une demande préalable à la construction d'une piscine.

L'objectif principal de ce diagnostic est de déterminer si le sous-sol de cette parcelle contient des vestiges archéologiques témoignant de l'occupation ancienne du centre-bourg de cette petite commune. Des sépultures mérovingiennes ont notamment été reconnues dans le bourg au XIXe siècle. Ces sépultures témoignent donc de l'ancienneté de Nouziers, mais aussi de la présence d'un lieu de culte dont les réalités nous sont inconnues.

Deux tranchées mécaniques ont été réalisées. La surface cumulée de ces ouvertures représente 36,51 m2 soient 5,70 % de la surface soumise à prescription.

Les indices mis en évidence témoignent en premier lieu de la mise en œuvre de remblais, à l'est des bâtiments d'habitation, afin de créer une terrasse limitée par un muret aujourd'hui partiellement ruiné.

Le sondage 2 a permis la mise en évidence d'une fosse, probablement contemporaine. Comblée de strates organiques, cette fosse est interprétée comme une latrine.

Le diagnostic conduit sur la parcelle A 1104 ne nous a pas permis de caractériser d'indices susceptibles de nous renseigner sur l'occupation ancienne du bourg de Nouziers, en périphérie de l'église Notre-Dame.

Méténier Frédéric

Haut Moyen Âge

SAINT-DIZIER-MASBARAUD
Murat-les-Tours

Murat, ancien chef-lieu paroissial et seigneurial du comté de la Haute-Marche, est rattaché à la commune de Saint-Dizier-Leyrenne (Creuse), désormais Saint-Dizier-Masbaraud depuis le 1 er janvier 2019. Cet habitat est implanté en rebord de plateau à la confluence de La Leyrenne et du Thaurion. A une cinquantaine de mètres au nord-est des habitations actuelles, un éperon barré, mesurant au sommet 180 m sur 25 m de large maximum, occupe l'extrémité de la confluence, dominant d'une trentaine de mètres les deux cours d'eau. Le paysage s'inscrit au sein du socle cristallin hercynien du Massif Central dans le giron de la faille d'Arrènes, aux roches métamorphiques. Il s'agit d'un promontoire rocheux orienté sud-est/nord-ouest, barré

par un profond fossé, délimitant une surface d'environ 1,4 ha. Le programme archéologique s'intéresse spécifiquement à un habitat fortifié de hauteur établi au haut Moyen Âge, à l'orée du IXe siècle. Ce castra campagnard s'inscrit dans un paysage peu abordé par l'archéologie, peu à même de détecter ce type de site. On doit ainsi sa détection à une découverte isolée tardive (année 2000). Les enjeux territoriaux et le pouvoir à l'initiative de cet habitat résidentiel et militaire sont, à l'heure actuelle, largement méconnus. Le principal résultat de 2019 est de consolider la trame chronologique de cette occupation, avec une importante rupture de l'occupation à l'extrême fin du IXe -début du Xe siècle, accentuant la part défensive dans la caractérisation de cet habitat de hauteur. Toutefois, dès les premiers temps, l'usage prononcé du mobilier métallique sur ce site, marque une prépondérance des domaines équestre et militaire. Toutes les preuves archéologiques en notre possession traduisent l'espace de vie d'un personnage important environné de cavaliers, le complexe résidentiel étant doté de plusieurs ateliers pour entretenir les équipements. En revanche, l'autonomie alimentaire de cet habitat demeure une des principales inconnues. Les silos étaient-ils au niveau de la carrière ? Les bâtiments agricoles sont peut-être à l'emplacement de l'actuel Murat. Cette dissociation des activités ne serait pas incongrue pour l'époque carolingienne.

La sixième campagne archéologique se place dans la continuité de la fouille de la levée défensive occidentale de la plate-forme relancée en 2018. Cette structure défensive, abordée sous la forme d'une tranchée élargie durant les deux premières années (2013, 2014), fait l'objet désormais d'une fouille en aire ouverte. Notre progression est basée sur l'organisation spatiale mise au jour plus à l'est, partiellement recouverte par le pied de pente du talus anthropique. Ce recouvrement a, dès 2016, implicitement suggéré l'existence de deux états d'occupation. Celle-ci est marquée par une mise en défense particulière, localement bien documentée au moins en prospection sur les sites protohistoriques ; il s'agit de la vitrification interne des remparts. Le site de Murat témoigne donc d'une continuité technologique qui rencontre encore un certain scepticisme. L'intérêt de la fouille est, dès lors, de s'intéresser plus particulièrement à l'enchevêtrement de poutres et de zones de combustions au sein de la levée occidentale. Son dégagement permet aussi de compléter le plan des négatifs sous-jacents, confirmant leur organisation par rapport aux trois sablières de direction sud-ouest / nord-est.

La campagne 2019 confirme et renseigne aussi, plus particulièrement, les points suivants. Le bâtiment 1, suggéré par les trois sablières à l'ouest de la plate-forme, se dessine progressivement. Ainsi, dix-sept négatifs de gabarits identiques aux campagnes précédentes viennent compléter les dix négatifs recensés, jusqu'alors, dans ce secteur. Le plus large dégagement du rocher confirme ainsi une répartition rigoureuse des poteaux en fonction des sablières et de la topographie du rocher. Entre celles-ci et la première rangée de poteaux plus à l'ouest, trois clefs ont été trouvées, une pour chaque sablière. L'une d'elle est associée à un fragment de serrure. Le sol de circulation, une terre noire organique que l'on distingue mal des niveaux charbonneux ultérieurs, comporte également un grand nombre de clous de maréchalerie (40 % des objets métalliques). Les datations radiocarbones situent cette occupation vers la première moitié du IXe siècle, quelques céramiques de la seconde moitié du VIIIe siècle confirmant cette chronologie ancienne. De ce lot de négatifs, plusieurs tendent à s'inscrire dans une dépression artificielle définissant un espace excavé de forme rectangulaire dont seule la moitié sud a été dégagée. Les sept avant-trous de poteaux reconnus actuellement, par leur recoupement ou leur grande proximité (une dizaine de centimètres), déterminent deux états d'élévation. Si la phase la plus ancienne voit ses poteaux récupérés, le deuxième état participe, lors de son abandon, à la restructuration de ce secteur de la plate-forme. En effet, les poteaux ne sont pas récupérés, comme l'attestent les poches organiques sombres au sein des comblements.

Le bâtiment 1 est en effet supprimé au profit de la mise en défense du site, et qui dans ce secteur prend la forme d'une levée de terre rocheuse, coiffant en demi-lune le rebord occidental du promontoire. Sa constitution interne, détaillée dans les rapports précédents, est parfaitement établie, marquée par un avant et un après combustion du poutrage interne. En 2019, on a cherché à confirmer l'existence des trois principaux foyers et à renseigner l'organisation des poutres s'étageant sur toute la hauteur du talus. Les deux coupes stratigraphiques montrent que le talus a été construit d'ouest en est, du bord de l'escarpe du fossé 1 (d'où proviennent les pierres par la suite vitrifiées ?) vers la plate-forme, les terres ayant pu être contenues par la paroi est du bâtiment 1. Les deux foyers les plus occidentaux conservent la trace de l'agencement initial. Sur un lit de branchage et de végétaux, plusieurs longrines ont été disposées dans le sens du terrain. Une nouvelle série de poutres est appliquée dessus, perpendiculairement. Ce dispositif est probablement répété sur toute la hauteur du talus selon les dispositions voulues mais, à cet égard, les données archéologiques sont indirectes. Archéologiquement, on ne retrouve en effet que les deux premiers niveaux de poutres, même si des traces infimes du troisième niveau sont perceptibles. Plus frappant, mais il s'agit donc d'une trace indirecte, les ruptures verticales au sein de la stratigraphie du rempart distinguent bien la partie boisée du talus, soit le futur foyer, des parties empierrées le maintenant par l'ouest. A l'est, les légères dégradations constatées de sa paroi, laisseraient supposer que la combustion fut activée de ce côté, durant les premières heures, avant une phase de recouvrement pour établir la seconde rangée d'armature en bois (2e foyer). Ce mouvement se répétant une troisième et dernière fois.

La constitution de ce rempart s'effectue donc en trois temps. Si on aimerait bien connaître le rythme avec lequel les foyers sont successivement lancés, on sait désormais que le premier de ces foyers se situe à l'ouest et que la méthode employée n'a pas varié tout au long du processus. Le bois employé provient certainement des constructions des édifices antérieurs. Les datations radiocarbones placent les plus anciennes poutres sur une période assez longue, entre 685 et 804, avec une moyenne aux alentours des années 765. La datation des fragments osseux

de la couche d'occupation primitive, sous le talus, date ces rejets alimentaires des environs de 820. Il est intéressant, dès lors, de noter (sur le plan de la typo chronologie) que le mobilier métallique contenu au sein du talus, et provenant des sols d'occupation raclés à l'occasion de la constitution de ce talus, est daté du Xe siècle par le biais de comparaison extrarégionale. La découverte d'un lot monétaire (23) au cœur du talus précise la datation. Les émissions des monnaies se situent entre 887-898 et 918-926. La structure défensive serait construite entre l'extrême fin du IXe et le début du Xe siècle. On se placerait donc toujours bien avant la constitution du comté de la Haute-Marche et des vicomtés du milieu du Xe siècle, dans le contexte politique de la genèse et de l'évolution du comté de Limoges.

Murat fait partie de ces sites anonymes (initiative privée ?), « naturellement forts » répertoriés entre autre par Bernadette Barrière en Limousin et dont les origines, pour certains d'entre eux, remontent à l'époque mérovingienne d'après le travail d'un PCR (Christian Rémy). Plus tardives que les castra d'Occitanie, les études régionales périphériques (Limoges, Bourbonnais, Auvergne, Corrèze) paraissent circonscrire une zone démunie de fortification, où Murat paraît isolé. Centre administratif public du royaume d'Aquitaine, invasion normande, transformation des modes d'habitats et des réseaux aristocratiques...etc, les motivations ont pu être multiples. Les historiens ont depuis longtemps souligné l'embellie démographique et économique de la période IXe -Xe siècle, où village et maillage paroissial progressent de manière tangible. De ces tentatives d'implantation d'habitat, nombreux furent les sites qui disparurent vers la fin du Xe -début du XIe siècle. Murat se place dans ce créneau qui forme la principale vague de conquête du terroir par les populations de l'époque.

Jonvel Richard

Moyen Âge,
Époque Moderne

SAINT-GERMAIN-BEAUPRÉ
Le Bourg

L'opération archéologique, prescrite par le service régional de l'Archéologie, s'est déroulée sur la commune de Saint-Germain-Beaupré dans la Creuse en préambule à la mise en œuvre de l'assainissement du bourg.

La commune de Saint-Germain-Beaupré, se situe au nord-est de La Souterraine, à quelques 8 km de celle-ci. Elle est enserrée par le cour d'eau La Sedelle, le rau de Bellefond et le ruisseau du Gast. De nombreux bois sont encore existants comme la forêt de Saint-Germain, le bois de la Forge ou le bois Brioux.

Quant au bourg lui-même, il s'agit d'un bourg carrefour dont l'urbanisme semble s'être développé autour des axes de communication et tout particulièrement le long de l'axe Forgevieille-Colondannes (D15).

Au terme de ce rapport d'opération où 12 sondages et 2 tranchées ont été ouverts, nous n'avons pu que constater le faible nombre de découvertes archéologiques anciennes. Seule une fosse est attribuable avec certitude au Moyen Âge, les autres étant essentiellement d'époque moderne.

L'absence de sépultures aux abords du parvis de l'église est une surprise mais permet de supposer une localisation du cimetière paroissial plutôt au nord et nord-ouest de l'édifice cultuel.

En parallèle de cette opération de terrain, une étude archivistique a été menée qui a permis de retracer l'histoire du bourg depuis le XVIIe siècle.

L'absence d'artefacts a posé bien sûr bon nombre de questions et plus encore à la lecture de la carte archéologique de la Gaule qui mentionnait des indices antiques. Or, le substrat a été atteint dans presque tous les sondages. La stratigraphie de chacun d'eux n'a pas montré de niveaux de démolition ou d'abandon mais seulement, et très couramment, des niveaux de voiries. On peut dès lors penser que nous avons sondé aux seuls endroits de circulation pérenne depuis très longtemps.

Guillin Sylvain

Moyen Âge

SAINT-ORADOUX-DE-CHIROUZE
« Complexe castral » des Mottes

Le village des Motte comporte cinq buttes, distantes les unes des autres de quelques dizaines de mètres avec un écartement maximum de 105 m. Le site ne se trouve pas en position de promontoire mais domine une vallée encaissée qui creuse le plateau, sur le rebord duquel il est implanté. Les structures de terre, diversement conservées, ont été enregistrées comme des « tertres » (entre 1 et 6 m de hauteur) et des « enclos ». Au nord-ouest, le tertre 1, le plus important avec un diamètre d'une trentaine de mètres à la base, pourrait être associé, vers l'est, à deux basses-cours successives séparées par un hypothétique fossé, sur une longueur totale de 70 m pour une largeur moyenne de 30 m. Au sud-ouest de ce premier ensemble, les tertres 2, 3 et 4, très rapprochés les uns des autres, forment un triangle isocèle de 40 m de côté.

A aucun moment de la période médiévale, le nom des Mottes n'apparaît dans les sources à notre disposition. Deux tertres ont fait l'objet d'investigations

archéologiques anciennes. L'auteur de la fouille du tertre 2 (1884) conclut à une sépulture par incinération d'un guerrier, qui ne peut pas être antérieure au VIe siècle. En 1932, à la suite de travaux de voirie qui ont éventré le tertre 3, la surveillance archéologique menée par la *Société archéologique de la Creuse* permet de décrire la stratigraphie de la butte composée d'une épaisse couche de terre recouvrant un amas de pierres déposé sur une « *cella* ». Comme pour le premier tertre, le mobilier, peu abondant, n'est pas daté, en dehors d'un denier de Saint-Martial de Limoges, visiblement trouvé avant les travaux.

Après une enquête documentaire et topographique préalable, notre intervention a concerné le tertre 3, amputé lors des travaux de 1932, sous la forme d'un décapage sommital, d'un premier sondage dans la partie supérieure du versant sud-ouest et d'un second à la base du versant ouest. La prolongation de ce dernier sondage à l'extérieur de l'emprise de la butte a révélé l'absence de fossé.

Ces sondages ont permis d'avoir une première idée de la structure interne du tertre. La couche inférieure, sablonneuse, comble une cavité qui semble avoir la même emprise que la butte. Cela indiquerait qu'un creusement a été effectué sous la structure actuelle puis rempli avec une couche sableuse pour aplanir le terrain. Cette dernière est surmontée par une couche argileuse brune et une couche noire visiblement associées, les variations de couleur et de texture étant sans doute dues à la proximité d'une source de chaleur lors du brasier, dont la couche noire est le résultat. L'épaisseur grandissante de cette couche vers l'intérieur de la butte laisse penser que le combustible était placé plus au centre de la structure et qu'il s'est effondré puis étalé peu à peu vers les bords. Un amas de pierres assez compact avec de la terre, déposé sur la couche noire, constitue le corps principal de la butte. Si, au contact de la couche noire, quelques pierres sont noircies, il n'y a pas de traces d'une vitrification importante. Enfin, les bords et le sommet de la butte sont recouverts par une couche de terre qui, décapée sur la moitié de la plate-forme, n'a livré aucune trace d'occupation ancienne. Quant au mobilier, résiduel, il provient exclusivement de la couche noire : des dents de cheval, un tesson de céramique (XIIe-XIIIe siècle) et un fragment métallique.

Deux charbons de bois prélevés dans les parties supérieure et inférieure de la couche noire ont fait l'objet d'une datation par radiocarbone, qui donne les résultats suivants : 1013-1155 et 776-971. Dans la mesure où aucune subdivision stratigraphique n'a été relevée dans cette couche, il reste difficile d'affirmer que ces datations reflètent deux phases de fonctionnemeent. Il semble donc prudent, à ce stade, d'envisager une datation aux XIe-XIIe siècles et la présence d'un charbon résiduel en partie inférieure de couche (récupération de bois plus anciens ?).

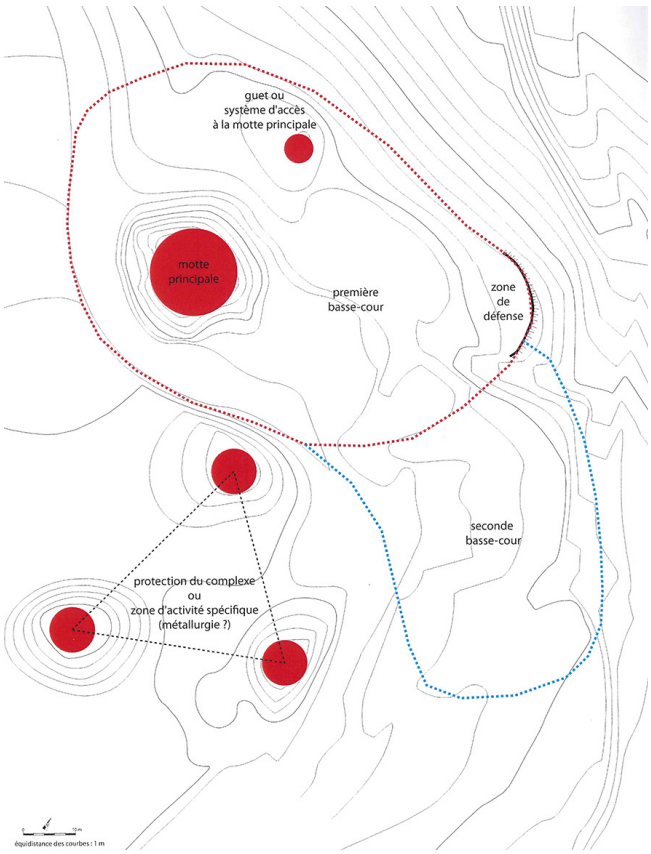

Saint-Oradoux-de-Chirouze - « Complexe castral » des Mottes
Proposition d'organisation d'un complexe castral à mottes multiples

En tout cas, l'origine médiévale de cette structure paraît maintenant assurée et il convient de réfléchir, dans ce sens, pour l'interprétation globale du site et de ses cinq tertres. Ce site des « Mottes » pourrait venir s'ajouter à d'autres complexes castraux à mottes multiples mis au jour dans la Creuse, comme Drouille (attesté au XIe siècle) ou La Tour-Saint-Austrille (attesté dès le milieu du Xe siècle).

Racinet Philippe

Gallo-romain

LA SOUTERRAINE
Campagne de cartographie géoradar de l'agglomération antique de Bridiers

En juillet 2019 a eu lieu sur le site de Bridiers à La Souterraine (Creuse) une campagne de prospection géoradar dans une parcelle située en bordure est de l'habitat groupé, au sud de la grande nécropole et au nord d'un second espace funéraire.

Ces travaux conduits dans le cadre du PCR *HaGAL – Habitat groupé antique de la cité des Lémovices* (Baret *et al.* 2019), font notamment suite au levé LiDAR conduit en 2017 sur la zone boisée immédiatement au nord-ouest de la parcelle (Baret 2017). Celle-ci, bien qu'*a priori* excentrée du fait de son encadrement par deux zones funéraires au nord et au sud, qui marquent normalement la limite des espaces urbains, était déjà

La Souterraine - Campagne de cartographie géoradar de l'agglomération antique de Bridiers
Exemple de carte géoradar (profondeur cumulée : 105-125 cm).

La Souterraine - Campagne de cartographie géoradar de l'agglomération antique de Bridiers
Cartographie générale des résultats.

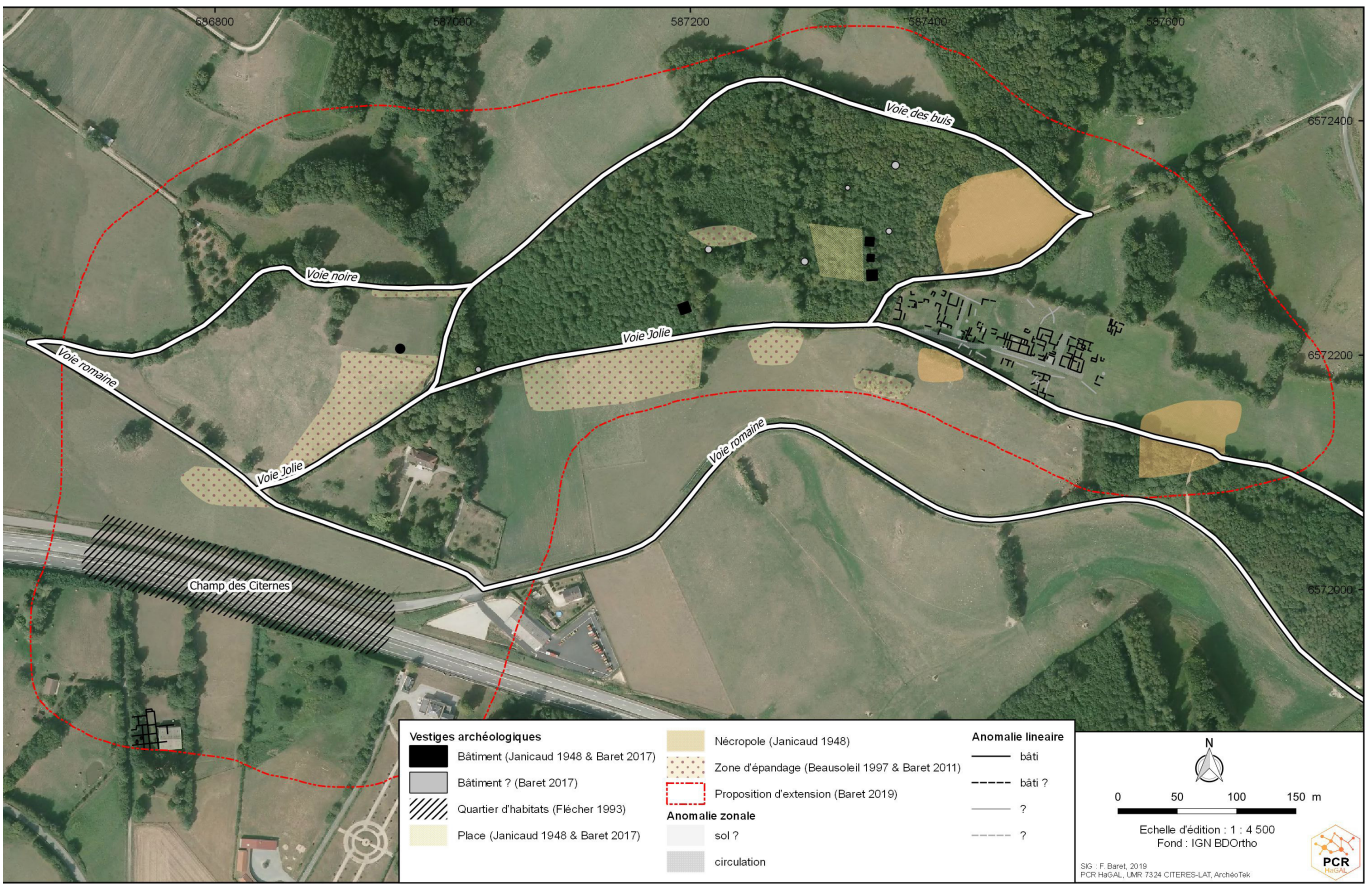

La Souterraine - Campagne de cartographie géoradar de l'agglomération antique de Bridiers
Synthèse des données archéologiques et proposition d'extension de l'habitat groupé.

connue pour livrer régulièrement des tessons de céramiques dans les taupinières.

L'objectif de la campagne de 2019 était multiple : mener une nouvelle prospection pédestre en localisant chaque artefact, valider l'hypothèse de la présence de constructions antiques par une prospection géoradar et en cas de résultats positifs guider l'implantation d'une fouille programmée. Ces derniers ont été largement atteints même si la prospection pédestre n'a, elle, pas été aussi productive qu'espéré.

Conduit durant l'été, en parallèle de la prospection géophysique, la prospection pédestre n'a permis de collecter que de rares fragments de céramique et de TCA en raison de taupinières anciennes, aplaties et extrêmement poussiéreuses. Les travaux agricoles (prairie de fauche), la sécheresse des sols et l'absence de pluie pour laver les taupinières n'ont pas offert de conditions favorables telles que celles observées lors d'une visite de terrain début février.

La prospection géoradar conduite sur un peu plus d'un hectare s'est quant à elle révélée beaucoup plus efficace et riche de résultats inédits. En effet, sur une surface d'environ 0,8 ha, c'est tout un quartier résidentiel qui a pu être mis en évidence. Ce dernier, composé d'au moins dix ensembles bâtis, est structuré par trois possibles axes de circulation dont un axe principal, suivi sur 150 m de longueur, sur lequel s'alignent six ensembles construits et deux axes secondaires (environ 35 m de longueur) qui lui sont perpendiculaires. Quatre îlots urbains se dessinent ainsi au moins partiellement. Seul l'îlot entre les deux rues secondaires est appréhendé dans sa largeur (environ 85 m). Les trois axes de circulation offrent une largeur d'environ 4 m. L'ensemble des constructions s'adaptent aux contraintes du terrain. En effet, la présence d'une dépression dans la partie nord de la parcelle, avec une rupture de pente assez marquée, a constitué une limite à l'installation des bâtiments qui épousent la forme extérieure de la dépression. Les ensembles bâtis montrent tous une orientation identique correspondant aussi à celui des rues et s'alignent parfaitement avec celles-ci. On note, malgré tout, que certains espaces, en raison des remontés du granite sous-jacent, offrent une lecture moins aisée des plans et des anomalies soit moins marquées, soit partiellement masquées par des zones bruitées. Cependant, la qualité des données du géoradar n'a d'égal que celle des vestiges mis en évidence. En effet, ceux-ci apparaissent à partir de 0,35/0,40 m de profondeur et certains murs sont encore perceptibles à 2,50 m de profondeur environ. Ces résultats offrent de bonnes perspectives de poursuite de la cartographie géoradar du site mais aussi pour engager une fouille programmée afin de confirmer et valider les interprétations proposées et appréhender la fonction des édifices et le fonctionnement du quartier.

Enfin, en parallèle des prospections, l'enquête orale s'est poursuivie ce qui a permis non seulement de géoréférencer des découvertes qui ne sont pas mentionnées dans la bibliographie ancienne mais aussi de retrouver l'origine de plusieurs éléments de constructions en granite (caniveaux, margelles de puits) déposés soit chez des particuliers, soit au bord de l'un des chemins du site (Baret 2017).

L'ensemble des travaux conduits depuis 2010 sur le site de Bridiers, en complément des opérations archéologiques anciennes (fouille du Champ des Citernes en 1992-93, fouille du Gros Buisson en 1993) invite à réviser, comme nous l'avions déjà partiellement fait à l'issu du levé LiDAR conduit en 2017 (Baret *et al.* 2019), la bibliographie ancienne et à poursuivre les opérations de terrain pour renouveler les connaissances sur ce site.

Cette nouvelle prospection géoradar, sur un site lémovice en contexte granitique, modifie fortement l'image de l'agglomération de Bridiers en offrant pour la première fois le plan d'un véritable quartier urbain. Son emplacement, largement débordant des deux zones funéraires qui l'encadrent au nord et au sud, invite à réviser le schéma d'implantation qui se dessinait jusqu'ici pour ce site. Gageons que la poursuite des recherches permette d'appréhender de mieux en mieux cette grande agglomération de la cité des Lémovices implantée sur un important carrefour routier qui relie le site aux principales localités de la cité et des cités voisines.

Florian Baret

- Baret F. (2017) *Les agglomérations antiques de la cité des Lémovices. Campagne 2017. Blond, La Souterraine, Saint-Goussaud*. Rapport de prospection thématique avec LiDAR. Limoges : SRA Nouvelle Aquitaine, 165 p.
- Baret F. (2019) L'agglomération gallo-romaine de Bridiers. *in* S. Lafaye, J. Roger (dir.) *Aux origines de La Souterraine*. Études creusoises (n°XXV). Guéret : Société des Sciences Naturelles, Archéologiques et Historiques de la Creuse, p.2739.
- Baret F. (coord.), B. Cauuet, C. Chevalier, C. Maniquet et collaborateurs (2019) *PCR HaGAL – Habitat Groupé Antique de la cité des Lémovices (2018 / 2019-2021)*, Rapport intermédiaire d'activités, Année 2019, SRA Nouvelle Aquitaine, Limoges, [à paraître].

Haut Moyen Âge

TOULX-SAINTE-CROIX
Chapelle Saint-Martial

Les sondages archéologiques menés à l'emplacement de l'ancienne chapelle Saint-Martial à Toulx-Sainte-Croix font suite au projet de restauration et de nettoyage initié dès 2012 (Cf. BSR 2012). En effet, ce site s'est fortement dégradé depuis son dégagement entre 1986 et 1988 lors des fouilles dirigées D. Dussot. En accord avec le service régional de l'archéologie, cette remise en état a été menée sous la direction des archéologues en 2012, permettant la reprise en fouille des niveaux anciens encore conservés à l'intérieur de la chapelle. La cristallisation des maçonneries en 2019 a nécessité une nouvelle intervention ponctuelle sous la base de l'autel central et dans l'angle sud-est de l'église.

L'origine de cette chapelle est encore incertaine, fautes de sources écrites. Traditionnellement placée sous le vocable du saint Martial, les premières mentions ne semblent guère remonter avant le XIXe siècle, sans qu'aucune description de l'édifice ne soit précisée. Il faut attendre en réalité la fouille des années 1980 pour préciser la chronologie : un premier édifice est ainsi identifié par une maçonnerie en liaison avec des sarcophages trapézoïdaux en calcaire et en grès, indiquant une occupation au haut Moyen Age. Ces derniers seront ensuite scellés par l'installation vers le XIIe siècle d'une nouvelle église rectangulaire de 13 m de long par 7,60 m de large, la nef étant séparée du chœur par un muret.

L'intervention en 2012 a permis de compléter les informations relatives à l'occupation précoce du site, avec la restitution d'un premier plan pour l'édifice mérovingien, de forme rectangulaire d'au moins 10 m de long pour une largeur interne d'environ 7,50 m ; à 5,40 m du mur oriental, une maçonnerie parallèle fait peut-être office de séparation. De plus, 16 nouvelles inhumations avaient été identifiées, la plupart correspondant à des sépultures en coffre en matériaux périssables, placées chronologiquement entre le VIIe s. et le XIe s.

L'intervention limitée en 2019 au niveau de l'angle sud-est de la chapelle médiévale a permis de reconnaître deux nouvelles tombes du haut Moyen Age. La première, sous l'emprise de l'autel et de son dallage, s'appuie à l'ouest contre le mur mérovingien oriental. Sa conservation est partielle, en raison de son recoupement au niveau des membres inférieurs par la fondation du chevet de l'église médiévale. La seconde tombe, orientée nord-sud contre le mur du premier édifice, présente une large et profonde fosse rectangulaire contenant un sujet robuste placé dans un coffrage en bois, calé par des pierres. Ces deux nouvelles inhumations complètent donc le plan de la nécropole mérovingienne en lien avec l'édifice primitif.

Roger Jacques

VIERSAT
Le Charaud - le Bois du Sous, la Porte - Parc éolien

Le diagnostic préventif conduit préalablement au projet de centrale éolienne sur la commune de Viersat, aux lieux-dits Le Charaud, le Bois du Sous et la Porte n'a livré aucun indice ou vestige mobilier témoignant d'une occupation ou d'une fréquentation ancienne des emprises concernées.

Méténier Frédéric